

COMMUNE DE LA CELLE SAINT-AVANT
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
et
REVISION DU ZONAGE ASSAINISSEMENT

Par arrêté n° 9/2013 en date du 23 mai 2013

Le maire de LA CELLE SAINT-AVANT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les projets d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de révision du zonage d'assainissement des eaux usées.

Cette enquête précède les phases d'approbation du PLU et du zonage d'assainissement des eaux usées par le conseil municipal qui doit intervenir à l'issue de l'enquête publique et au vu de ses résultats.

A cet effet,

Monsieur Pierre ALAZARD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. Noël FIGUE en qualité de suppléant par le tribunal administratif d'Orléans.

L'enquête se déroulera en mairie pendant 30 jours du 19 juin 2013 jusqu'au 19 juillet 2013.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces des dossiers ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à disposition du public de la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune : www.lacellesaintavant37.fr

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

Le mercredi 19 juin 2013, de 9h00 à 12h00,

Le mardi 2 juillet 2013, de 14h30 à 17h30,

Le vendredi 19 juillet 2013, de 13h30 à 16h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou être adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie.

Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : mairie.lacellesaintavantplu@orange.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, où ils pourront être consultés pendant un délai d'1 an.